PROJET RJH
INSTRUCTIONS GENERALES DE CHANTIER

GESTION DES LIVRAISONS

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	Date d'approbation
VILLARD Guillaume Signature numérique de VILLARD Guillaume Date : 2025.07.01 10:52:35 +02'00'	KARA Thierry 770695 2025.07.01 14:53:06 +02'00'	VILLARD Guillaume	Signature numérique de VILLARD Guillaume Date : 2025.07.01 16:23:50 +02'00'

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

SOMMAIRE

0 DESCRIPTION DES INDICES 3
0.1 DESCRIPTION DES INDICES 3
0.2 DOCUMENTS DE REFERENCE 3
0.3 TERMINOLOGIE 4
1 OBJET 4
2 REGLES GENERALES 4
3 MODE OPERATOIRE 5
3.1 PREALABLE A EXPEDITION 5
3.2 CONTROLE DE CONFORMITE 7
4 PROCEDURE DE LIVRAISON SUR SITE POUR LE CAS 1 8
5 PROCEDURE DE LIVRAISON SUR SITE POUR LE CAS 2 9
6 PROCEDURE DE LIVRAISON SUR SITE POUR LE CAS 3 10

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

0 DESCRIPTION DES INDICES

0.1 DESCRIPTION DES INDICES

Indice	Date	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
A	/	D. FONTAINE	G. CADIOU	JP. DUPUY
B	/	R. BURGAT	M. PHILIPPON	JP. DELAMOTTE
C	23/06/2011	A. LAGARRIGUE	M. PHILIPPON	JP. DELAMOTTE
D	11/06/2019	A. LAGARRIGUE	A. BOURELLY M. COLLET	B. GOUGIS
E	11/06/2021	G. VILLARD	R. BONNET	A. LAGARRIGUE
F	20/04/2022	G. VILLARD	N. VEDRENNE	A. LAGARRIGUE
G	15/03/2024	G. VILLARD	A. VERSE	G. VILLARD

Description des indices :

- Indice D :
 - Mise à jour du document au format Technicatome,
 - Mise à jour des paragraphes 3.1, 3.2,
- Indice E :
 - Mise à jour suivant la nouvelle organisation de l'Equipe projet RJH. L'Equipe Projet RJH est l'entité CEA assurant les missions de Maîtrise d'Ouvrage (MOA) et Maîtrise d'œuvre (MOE).
 - Distinction des cas de livraison et clarification des annexes attendues avec le protocole de livraison
 - Mention de l'inspection dans processus d'acceptation des livraisons
 - Prise en compte de l'analyse 8D relative au PVR usine
- Indice F :
 - Introduction de mentions dérogatoires
- Indice G :
 - Introduction de mentions dérogatoires suivant LCQ 24
- Indice H
 - Suppression du PVR

0.2 DOCUMENTS DE REFERENCE

[1]	Plan Général de Coordination Sécurité et Protection de la Santé	EXT-581698*
[2]	Règlement de chantier	TA-577121*
[3]	Projet RJH – IGC – Formalités d'accès	TA-578148*
[4]	LCQ 24 – Modalités des recettes usines avec réserve avant livraison sur le site RJH	TA-6143336*
[5]	Spécification de Management Applicable aux Fournisseurs	TA-604107*

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

[6]	Trame de formulaire de suivi des réserves	DOC-0004016*
[7]	Trame de PV de livraison avec réserves	DOC-0007318*

* Indice en vigueur

0.3 TERMINOLOGIE

CII : Constat Immédiat d'Inspection

IGC : Instructions Générales de Chantier

FNC : Fiche de Non-Conformité

LOMC : Liste des Opérations de Montage et de Contrôle

RCE : Responsable Corps d'Etat

RL : Responsable de lot

SSC : Superviseur Sécurité Chantier

1 OBJET

La présente instruction a pour objet de définir, les conditions de livraison sur le chantier RJH des fournitures et matériels à installer dans le cadre des contrats de réalisation et montage site.

2 REGLES GENERALES

Trois cas sont à distinguer lorsqu'il est question de livraison sur site :

- Cas 1 : Matériels et fournitures nécessitant une recette documentaire de la part du CEA.
- Cas 2 : Produits, matériels et matériaux d'approvisionnement du commerce, de type « catalogue », visserie ou produits, matériels et matériaux n'ayant pas fait l'objet d'une recette documentaire de la part du CEA conformément à son plan de surveillance. Les approvisionnements permettant la préfabrication sur site entrent dans ce cas.
- Cas 3 : Produits, matériels et matériaux provisoires non voués à rester dans l'ouvrage (ex : outillages, consommables, etc.). Ce cas ne concerne pas le matériel soumis à un montage à blanc sur site avant retour en usine.

Mentions dérogatoires :

- Concernant les équipements non classés, le retour d'expérience du CEA sur la surveillance des réalisations précédentes d'équipements classés, peut conduire à

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

l'allègement de la surveillance sur ces équipements non classés. Le Constat Immédiat d'Inspection (CII) des équipements classés mentionnera cet allègement autorisant ainsi la livraison des équipements non classés suivants sans fourniture de nouveau CII.

- Concernant les équipements de série, le retour d'expérience du CEA sur la surveillance des réalisations précédentes peut conduire à un allègement de cette surveillance. Le Constat Immédiat d'Inspection (CII) mentionnera cet allègement autorisant ainsi la livraison des séries suivantes sans fourniture de nouveau CII.

Lors des réunions de pilotage hebdomadaires, les Titulaires de lots communiquent à l'Equipe Projet RJH leurs programmes de livraison à 3 semaines pour tous les cas cités ci-dessus.

Les programmes de livraison font apparaître clairement les dates des recettes usines ainsi que les matériels ou fournitures concernés. Ils permettent de tenir informé l'Equipe Projet RJH de l'avancement des points suivants :

- Prévisions des recettes en usine,
- Prévisions des livraisons sur site.

Il n'est pas nécessaire de faire figurer dans ces programmes de livraison les produits, matériels et matériaux du cas 3.

Le Titulaire de lot habilité (ou son représentant) doit être présent lors de la livraison des matériels sur le site.

En cas de non-respect des règles de livraison, le Titulaire s'expose à un refus d'accéder sur le chantier. Si tel est le cas, le Titulaire assume l'entière responsabilité de cette situation et de ses conséquences, qu'elles soient d'ordre planning ou de coûts.

Il est interdit d'introduire sur site RJH des matériels sans fournir au préalable les justificatifs détaillés ci-dessous.

3 MODE OPERATOIRE

3.1 PREALABLE A EXPEDITION

Les documents suivants sont nécessaires pour livraison sur le chantier RJH :

- Cas 1 :
 - Protocole de sécurité ou Accès permanent suivant IGC [3] ;
 - Liste de colisage et/ou Bon de Livraison ;
 - CII de recette documentaire usine sans observation ouverte, ou conformément à la LCQ 24 [4] le PV de livraison avec réserves [7] signé conjointement par le Titulaire et le CEA.

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

Rappel :
La règle générale est la présentation du CII de recette documentaire usine sans observation ouverte pour toute entrée de matériel entrant dans le Cas 1.
Néanmoins et conformément au cadre dérogatoire introduit par la LCQ 24 [4], si le Titulaire l'estime nécessaire il peut proposer, à ses frais et risques, de livrer des matériels de Cas 1 avec réserves sur le chantier. Il doit alors produire, à la place du CII de recette usine sans observation ouverte, le PV de livraison avec réserve [7] signé par les deux parties.
Le matériel doit être étiqueté avec étiquettes américaines indiquant : « matériels livrés avec réserves ». Le Titulaire s'engage à solder les réserves dans les délais fixés par le CEA lors de l'acception de la livraison. Il peut poursuivre ses activités de stockage et de montage sous condition de tenue de ses engagements.
En cas de dépassement du délai, une décision de stop of work sur chantier sera prononcée par la direction du Projet.

- Cas 2 :
 - Protocole de sécurité ou Accès permanent suivant IGC [3] ;
 - Liste de colisage et/ou Bon de Livraison ;
 - Déclaration de conformité du Titulaire à la commande CEA ou le Tableau de suivi des Certificats Matières / Déclarations de conformité à émettre complété (1).

(1) Le Titulaire peut ne pas être en mesure de réaliser une déclaration de conformité à la commande CEA avant la livraison sur site. Dans ce cas, le Titulaire s'engage à fournir ces certificats matière et/ou Déclarations de conformité au plus tard dans les 3 mois suivant la livraison sur site des équipements. Pour cela, il tiendra à jour un tableau de suivi des certificats matière et/ou Déclarations de conformités à émettre qu'il transmettra à chaque cas rencontré.

Le Titulaire devra d'autre part transmette un recueil de ces certificats matières et/ou Déclarations de conformités trimestriellement, accompagné de ce tableau de suivi mis à jour et de sa propre déclaration de conformité à la commande CEA couvrant la période.

- Cas 3 :
 - Protocole de sécurité ou Accès permanent suivant IGC [3].

Rappel :
Le jour de la livraison, le transporteur doit être en possession du protocole. Sans cela la livraison sur site sera refusée par les agents de gardiennage.

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

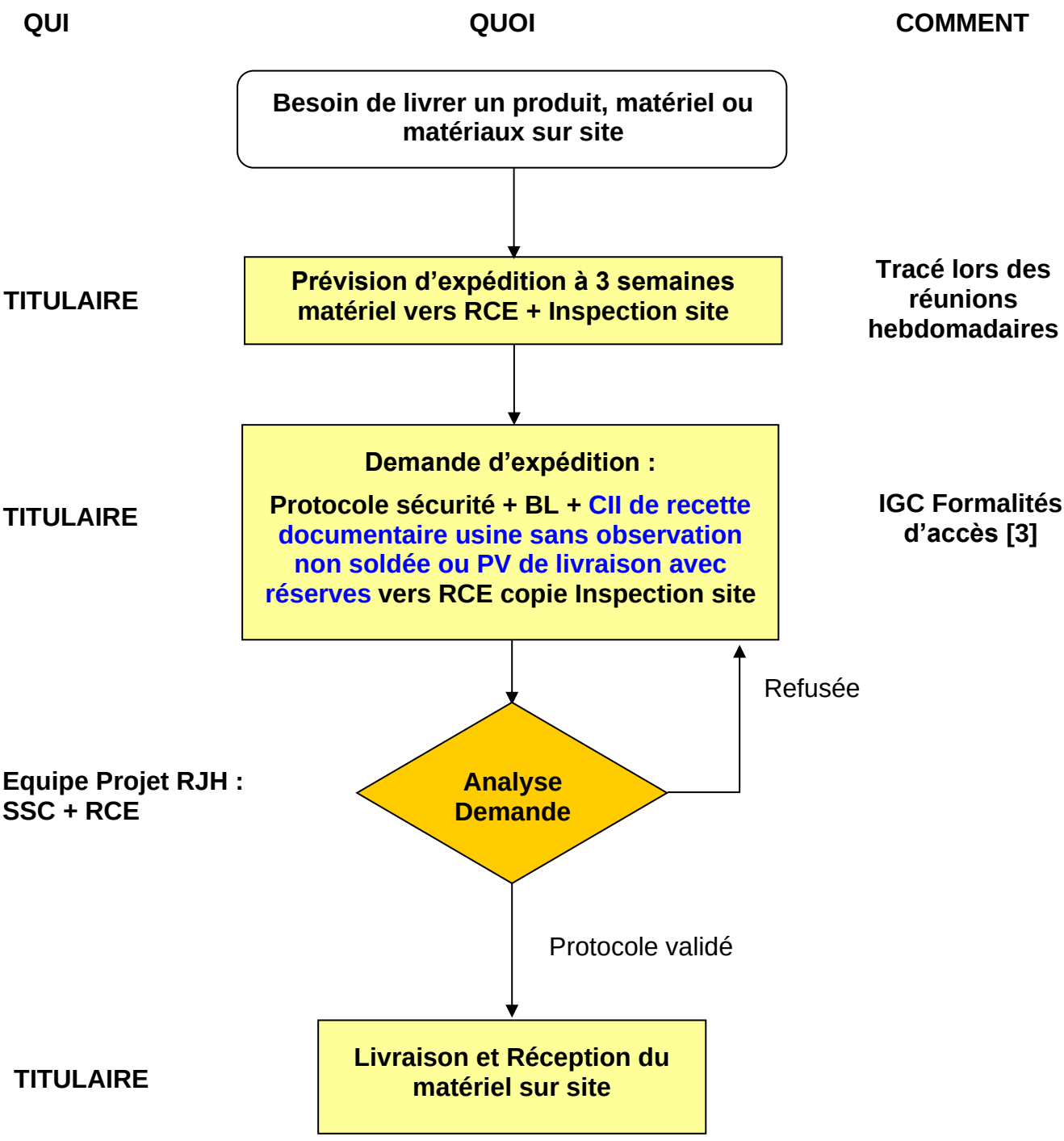
3.2 CONTROLE DE CONFORMITE

Le contrôle de conformité suite à livraison reste de la responsabilité du Titulaire ou de son représentant et doit être tracé à travers le PQR / LOMC par des points de notification de l'inspection.

Rappel :
Les délais de prévenance, pour les notifications de l'inspection site et usine, sont indiqués dans la note [5].

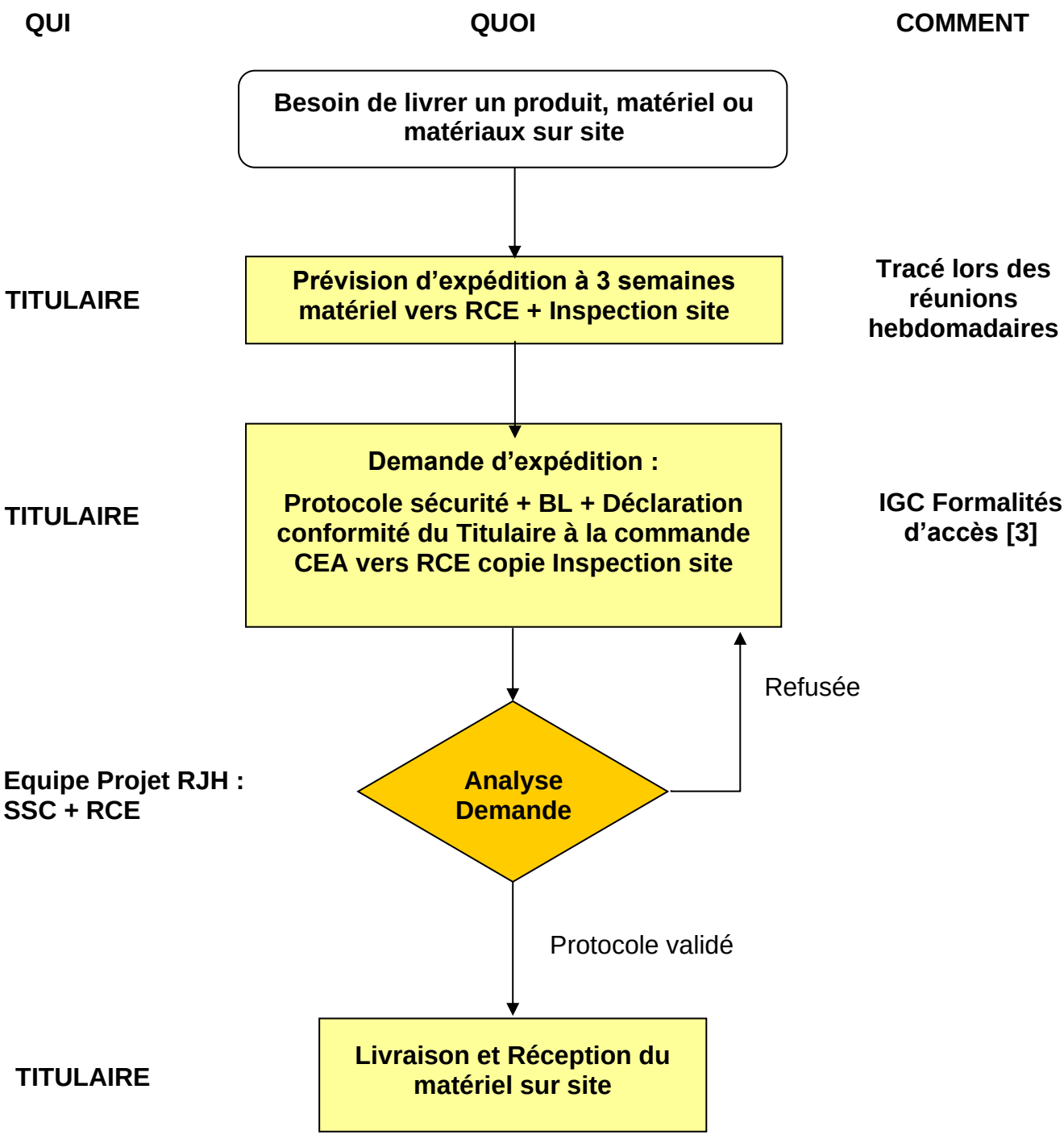
DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

4 PROCEDURE DE LIVRAISON SUR SITE POUR LE CAS 1



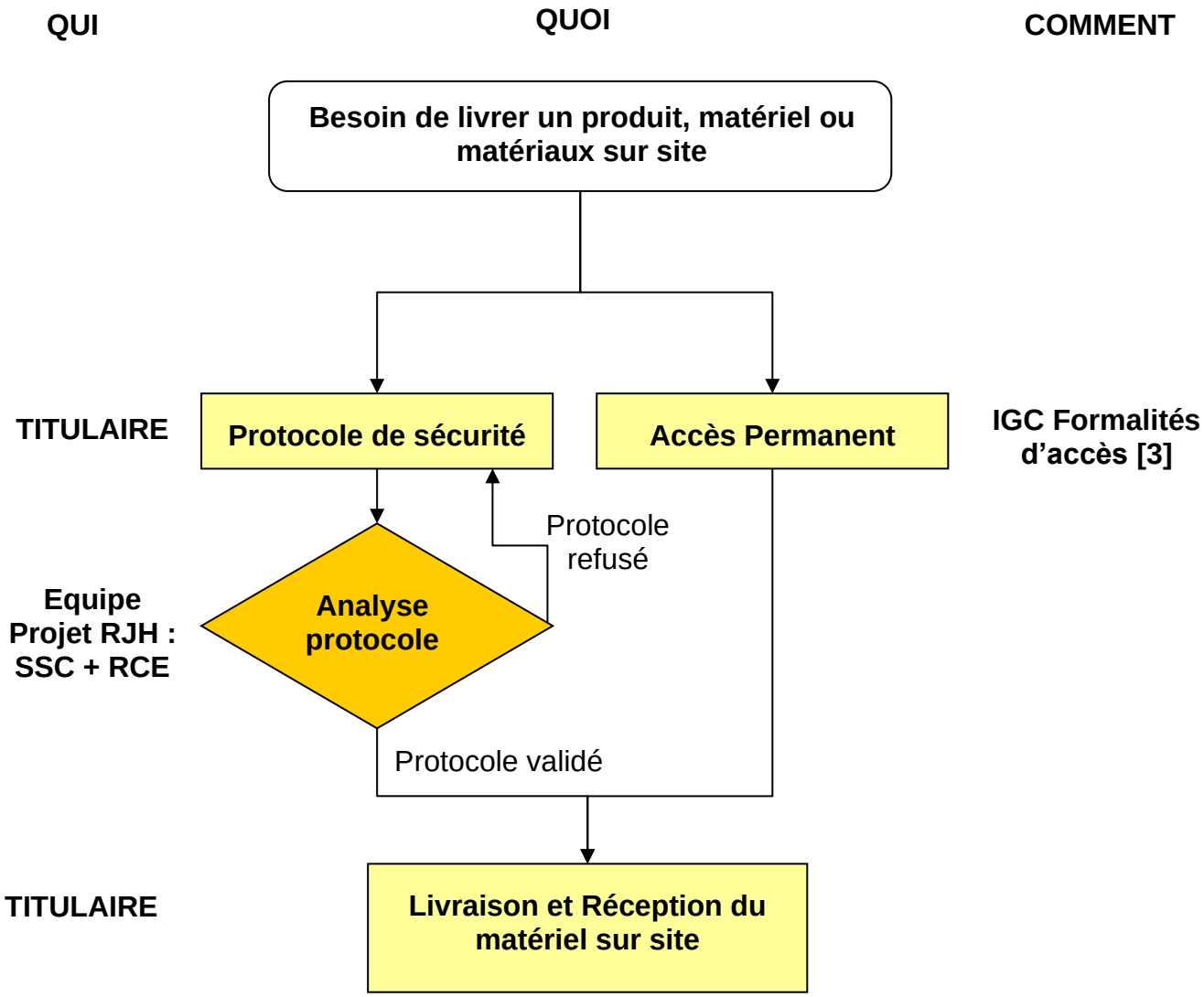
DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

5 PROCEDURE DE LIVRAISON SUR SITE POUR LE CAS 2



DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A

6 PROCEDURE DE LIVRAISON SUR SITE POUR LE CAS 3



Nota : Dans le cas d'une commande de fourniture de l'Equipe projet RJH, le processus est le même, sauf que l'Equipe Projet RJH réceptionne le matériel à l'arrivée, avec le transporteur.

DIFFUSION LIMITÉE
Ce document CEA ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué en dehors du CEA sans l'accord de son émetteur
Modèle Note Non Technique DL – Maj 02/10/2024 – DOC-0033586_A